



Syndicat National des
Professeurs de Lycée Professionnel
SNETAA e.i.L - PARIS - 21 bis rue du Simplon
75018 PARIS
Tél : 06 65 46 28 15/06 77 06 13 06

SNUEP
FSU

SUD
EDUCATION
PARIS



SECTION DE PARIS
131, Rue Damrémont
75018 PARIS
Tél : 01 53 01 61 10 - Fax : 01 53 01 61 43

Paris le 29 novembre 2007,

Une fois de plus les lycées professionnels font l'objet de réforme budgétaire drastique, pour répondre aux volontés de réformes de l'Education nationale avec le non remplacement de 11700 professeurs partant à la retraite.

Déjà en 2006, le projet de décret de Robien était inacceptable. Il remettait en cause le décret de 1950 sur lequel s'appuie le statut particulier des PLP et le démantèlement engagé du service public de l'enseignement professionnel public. Le premier objectif de ce texte était en effet de supprimer des postes dans le cadre d'une logique budgétaire qui a déjà conduit à une dégradation sans précédent des enseignements de second degré, tout comme le transfert à la région de la formation professionnelle initiale et la loi Fillon visaient à accélérer la destruction et la privatisation des lycées professionnels, au profit de l'apprentissage et de la « formation tout au long de la vie ».

Aujourd'hui, les sections syndicales et les enseignants du lycée Maximilien Vox Paris 6^e, s'opposent à l'application de la mise en œuvre de la note du Ministre de l'EN adressée aux recteurs le 29 octobre. Une note de mission leur demandant de "fermer 25 à 50% des classes de BEP dans les LP pour la rentrée 2008... La généralisation des parcours en 3 ans doit être résolument engagée... Les ouvertures de 1^{re} année de Bac en 3 ans se feront par remplacement de divisions de 2^{de} professionnelle (1^{re} année de BEP)... L'année 2008 sera mise à profit pour préparer la généralisation des bac pro en 3 ans."

C'est donc la disparition pure et simple des BEP et la disparition d'une année de cursus par rapport au cycle actuel : 2 ans de BEP + 2 ans de Bac Pro, d'ici 2009.

Pourtant 85 à 100% des élèves obtiennent le diplôme du BEP Métiers de la Communication et des Industries graphiques en 2 ans et le diplôme BAC PRO Production graphique et Production imprimée en 2 ans dont 20% avec des mentions.

Les sections sont complètes en effectif et pourtant, il faudrait remettre en cause un enseignement sur 4 ans qualifiant et reconnu dans les milieux professionnels, **c'est inacceptable.**

Pour notre établissement, ce serait pour la rentrée 2011 la suppression de 90 heures d'enseignement soit 5 postes, sans compter des compléments de service pour un grand nombre de PLP sur plusieurs établissements.

Pour cela les sections syndicales sollicitent une audience d'urgence auprès de la Direction de l'Académie de Paris, pour :

- L'annulation des fermetures de classes de BEP.
- L'abandon de la mise en œuvre des baccalauréats professionnels en 3 ans.
- L'annulation des suppressions de postes prévues à la rentrée 2008, et les suivantes.
- Le remplacement de tous les départs en retraite par des fonctionnaires sous statut.
- L'ouverture de concours et de postes suffisants pour la titularisation de tous les professeurs contractuels.

Les enseignants et les représentants des sections syndicales SNFOLC, SNETAA-EIL, SNUEP-FSU, SUD EDUCATION PARIS